

4 Au poteau directionnel continuer tout droit, puis au poteau Le Folliet, prendre le chemin de terre à gauche en direction de l'étang des Gouttes. Suivre ce chemin qui traverse la forêt de Chassagne jusqu'à l'étang des Gouttes à la sortie de la forêt.

Au poteau Étang des Gouttes, tourner à gauche et suivre la route jusqu'à la départementale D904. La traverser et marcher sur la large bande en herbe.

5 Au poteau Le Malepalud. Marcher d'abord le long de l'étang Malepalud, puis suivre le chemin de terre jusqu'au hameau Lentet. Poursuivre sur le chemin de terre en restant sur la gauche. Une belle vue sur l'étang de Chassagne s'offre à vous. Un peu plus loin sur la droite, une seconde belle vue sur l'étang Boland. Continuer tout droit en longeant l'étang des Argotières et rejoindre la route départementale D93.

6 Au poteau les Peillets, prendre à gauche en direction de Chalamont et poursuivre sur la départementale D93 pendant environ 400m. Prendre le chemin de terre à gauche et continuer tout droit jusqu'au poteau Le Grand Marais. Cette fois-ci, continuer tout droit et retourner à Chalamont pour regagner le parking.

* Variantes

Deux variantes possibles : 5km et 10km.

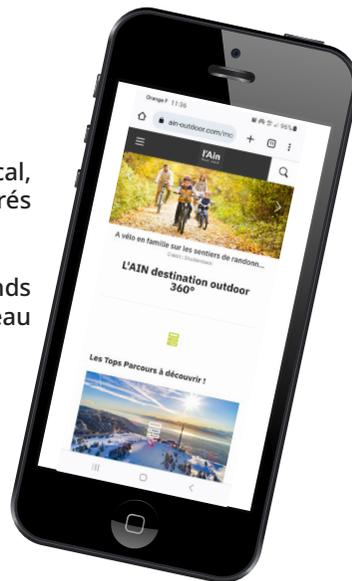
AVANT DE PARTIR

Téléchargez l'application mobile, elle est **gratuite** !

Choisissez votre parcours, randonnez en mode visuel ou vocal, enregistrez votre tracé GPX et partagez vos itinéraires préférés sur vos réseaux sociaux !

L'application Ain Outdoor vous permet de télécharger vos fonds de cartes préférés et de vous laisser guider même hors réseau téléphonique via le signal GPS de votre smartphone !

Ain Outdoor



Crédit photo : M. ZEILFELDER - Imprimerie Moderne - Ne pas jeter sur la voie publique.

CIRCUIT DU BOIS DE CHASSAGNE



Chalamont
- Crans



15,1km - 4h

Circuit à travers la Fôret de Chassagne et longeant plusieurs étangs. Beau panorama sur l'Etang de Chassagne. Passage à proximité de l'ancienne Abbaye de Chassagne (dont il ne reste que quelques bâtiments transformés).



CIRCUIT DU BOIS DE CHASSAGNE

CHALAMONT - CRANS

“ A la découverte du bois de Chassagne ”

Place du 19 mars 1962

15,1 km

4h

Moyen
42 % goudron

Accessible aux VTT/VT
et aux chevaux

Balises (peinture)

Continuité	Mauvaise direction	Changement de direction

LES ETAPES DU PARCOURS Chalamont - Le Grand Marais - Le Colombier - La Froidière - L'abbatiale - Crans - Le Foillet - Etang des Gouttes - Etang Malepalud - Les Peillelets - Le Grand Marais - Chalamont

1 Sortir du parking et traverser la départementale. Contourner le cimetière, puis à l'intersection, continuer à droite. A la sortie de Chalamont, continuer tout droit jusqu'à l'**étang de l'Ecluse**. Contourner cet étang en prenant le chemin de terre sur la gauche.

2 Au poteau **Le Grand Marais** prendre à droite. Arrivé au croisement, prendre à droite jusqu'à ce que le sentier se transforme en route goudronnée. Suivre cette route jusqu'à la départementale, la traverser puis continuer tout droit. Au hameau **Montessuy** aller tout droit en prenant le chemin de terre. Au poteau **La Froidière**, prendre le chemin à gauche en direction de Crans. Traverser le **petit ruisseau**, puis prendre à droite et continuer dans la **forêt de Chassagne**. À la sortie de la forêt, prendre à droite.

3 Au poteau **L'abbatiale**, prendre à gauche en direction de Crans en suivant la route goudronnée. Rester sur la gauche et poursuivre jusqu'au hameau de **Montbuisson**.

Au croisement de plusieurs chemins prendre la petite montée de la C209 (Chemin de la Forêt). Continuer toujours tout droit : la route goudronnée se transforme en chemin de terre, puis elle arrive de nouveau sur une autre route goudronnée D129 (route de Montbuisson). Prendre à gauche.



Point de vigilance : Prudence en période de chasse (Septembre à Mars)
Soyez prudent aux intersections et lors de la traversée des routes.